

Compte-rendu

Conseil d'administration du 04/07/2022

La séance est ouverte à 17 h 33 .

Quorum atteint : 16 présents

17H45 : arrivée de 2 représentants des parents d'élève

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 avril 2022 :
Procès-verbal approuvé à l'unanimité (16 pour, 0 contre, 0 abstention)
- Adoption de l'ordre du jour :
Vote adoption de l'ordre du jour: adopté à l'unanimité (16 pour, 0 contre, 0 abstention)
- Rapport annuel du chef d'établissement :

L'année 2021-2022 est la 3^{ème} année perturbée par la crise sanitaire de la Covid. Le collège, les élèves et les familles ont dû s'adapter aux différents protocoles de gestion de la pandémie.

Il n'y a pas eu de fermeture de l'établissement mais beaucoup d'absences ont émaillé les cours, Les mois de décembre, janvier, février et mars affichent un taux d'absences important vidant les classes et perturbant les progressions.

Les faits qui ont ponctué l'année

- L'évaluation nationale du collège s'est terminée au cours du 1^{er} trimestre, avec la venue du trinôme d'évaluateurs (qui n'était que 2) le 8 novembre 2021 et l'envoi du rapport final.
- Les bilans et perspectives :

Concertation :

- Faire vivre le CEC prioritairement sur le secteur
- Construire une réflexion globale sur la pédagogie lors de temps dédiés
- Développer le dispositif « devoirs faits » en s'appuyant sur l'expertise de l'équipe pédagogique
- Engager davantage les parents dans la scolarité et les parcours de l'élève

- Améliorer la communication au sein de l'établissement et vers l'extérieur
- Réinterroger la place du SCCCC, outil commun un service des apprentissages, lisible et partagé par tous

Ouverture :

- Organiser les parcours éducatifs sur les 4 années
- Donner au CDI une place centrale et en faire un lieu d'ouverture culturelle
- Travail à mener auprès des familles sur l'orientation et ouvrir les élèves le plus tôt possible à la diversité des 3 voies de formation pour un choix éclairé
- Formations ciblées (FIL...) et accompagnement par les corps d'inspection
- Poursuivre et valoriser les projets d'ouverture (culturels, EPS,)
- Se saisir collectivement des projets E3D, G24 (...) pour fédérer l'ensemble de la communauté éducative, valoriser le collège, s'ouvrir vers de nouveaux partenariats et l'extérieur.

- CPE : Mme Petit AED remplace de Mme Lefèvre en congé maternité du 7 mars à la fin de l'année scolaire
 - Des travaux dans l'ancien logement de fonction aux vacances de printemps mais arrêtés car des difficultés sont rencontrées
 - Inondations récurrentes des salles de sciences qui nous inquiètent pour la période de vacances
 - Travaux du gymnase municipal annoncés puis retardés puis.....
 - Remplacement de tous les ordinateurs de la partie pédagogique + changement de système de gestion du réseau pendant les vacances de printemps avec l'aide de Mme Florenty
 - Le collège a accueilli une élève arrivée d'Ukraine en 5°
- et d'absences mais sans fermeture du collège. Augmentation du taux d'absentéisme par rapport à l'année dernière ; 6,47 % en 2020-2021 9,60 % en 2021-2022. Période de fort absentéisme décembre-janvier-février.
 - Fin de l'évaluation nationale, le 17 novembre 2021, le trinôme des évaluateurs sont venus au collège rendre leur rapport.
 - Travaux dans l'ancien logement de fonction arrêtés au mois de mai.
 - Problèmes d'inondation en salle d'SVT et de physique-chimie lors des fortes pluies cette année.

M^{me} Ruiz demande des précisions sur les causes des inondations et les dégâts engendrés.

- Remplacement du logiciel sur tous les ordinateurs du collège et renouvellement des postes pédagogiques
- Arrivée en cours d'année d'un élève venue d'Ukraine.

Fin d'année scolaire

		Passage en classe supérieure	Réorientation
6°	54	54	
5°	51	51	3 (CLG agricole)
4°	66	65	1 MFR
3°	50	49	1 rdt

Orientation post 3°

2de GT	27	54%	58,49%
2de PRO	17	34%	32,08%
CAP	2	4%	5,66%
apprentissage	3	6%	3,77%
Redoublement	1	2%	

Les examens

DNB et CFG (certificat de formation générale)

- 50 candidats (tes) pour le DNB 42 en série générale et 8 en série professionnelle (une candidate ne s'est pas présentée aux épreuves écrites)
- 3 candidates au CFG (une candidate ne s'est pas présentée aux épreuves orales)

✓ Résultats le 8 juillet 15h

ASSR1 et ASSR2 tous les élèves présents ont réussis

Test Ev@lang en 3° : un élève absent les résultats s'échelonnent en A1 non atteint à B1 +

La certification PIX en 3°: un élève pas certifié les scores PIX vont de 16 à 214

Les 4 parcours du collège ont été habités par des projets

- Education Artistique et Culturelle
- Avenir
- Education à la santé
- Citoyen
- CESC
- EDD
- Génération 2024
- SOP22
- Section natation active

M^{me} Florenty précise le fonctionnement d'Evalangue et que le niveau requis en 3^e n'est pas atteint.

17 h 43 : arrivée de M^{me} Lasserre et M^{me} Domergue

M^e Nicolier demande si les résultats d'Ev@lang correspondent au niveau départemental. M^{me} Décembre explique qu'il n'y a pas encore de comparatif, mais il y en aura sûrement à la rentrée.

- DGH 2022-2023 :

Pas de changement par rapport à l'année dernière malgré l'inquiétude pour les 3 classes de 3^e. Même effectif que qu'en 2021-2022, environ 220 élèves.

Niveau 3^e : 65 élèves

Niveau 4^e : 51 élèves

Niveau 5^e : 56 élèves

Niveau 6^e : 45 élèves

M^{me} Lasserre remarque le nombre de 6^e est réduit

Les personnels :

- changement de professeur d'histoire géographie (M^e Lozowski) et EPS (M^e Gardes).
- Attente pour le professeur de technologie.
- 1 CPE à 80 % et 1 CPE stagiaire 2 jours par semaine.
- même effectif AED, attente pour la potentielle cdisation d'une AED.
- Demande de 3 services civiques (2 animation foyer et 1 pour les EVIF).

M^{me} Domergue demande si l'enseignant d'EPS qui n'avait qu'une classe sera présent l'année prochaine. M^{me} Décembre explique qu'il manque pour l'instant un enseignant qui prendra en charge 6h de cours.

Vote répartition de la DGH : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention 18 pour).

- Calendrier 2022-2023 :
 - 25 août : réouverture du collège.
 - 31 août : pré-rentrée.
 - 01 septembre : rentrée 6^e & 02 septembre : rentrée autres niveaux.
 - 02 septembre : exercice évacuation incendie.
 - 2 évacuation PMMS confinement et intrusion en septembre.
 - Stages de 3^e la semaine du 17 au 21 octobre.
 - Projets pédagogiques du 1^e trimestre :

M^{me} Ruamps expose les différents projets et leur financement pour la fin de l'année 2022 :

° Collège au cinéma (6^e et 3^e) : le département prend en charge les transports et l'établissement fait appel au pass culture. Le collège prend en charge les billets de cinéma à hauteur de 2.5 euros par élève.

° Les incorruptibles : 400 euros pour l'achat de livres

° Les nouveaux collectionneurs, visite du musée Zadkine aux Arques et du musée Pompidou à Cajarc pour les 4^e : transport pris en charge par le département, les entrées musée par le collège (240 euros).

° Journée de l'antiquité : le collège prend en charge l'achat de fourniture à hauteur de 100 euros.

° L'Artothèque, œuvres exposées au collège : 50 euros.

° Visite M2I à Parnac pour les 3^e : 700 euros

° Petit déjeuner des 6^e : 100 euros.

° Intervention « Peace & Love » pour les 4^e : 300 euros de transport.

° Cyclo-moto Lot à Auzole : paiement de 38 euros par famille demandé.

° EDD club développement durable et Ligue de protection des oiseaux : 180 euros.

➔ Environ 5000 euros de dépenses, 1185 euros pour le collège avec l'aide du département. Il y a beaucoup de projets pédagogiques, le collège sollicitera donc l'aide de l'APE et du FSE.

M^{me} Domergue fait remarquer que l'adhésion à l'APE ne figurait pas dans les dossiers d'inscription pour l'année 2022-2023. M^{me} Décembre explique être restée sur l'ancien fonctionnement mais qu'il faudra prévoir ce rajout au dossier aux alentours du mois d'avril.

- Amendement du règlement intérieur :

Règlement intérieur de 34 pages, volonté de la cheffe d'établissement de le réduire et retravailler plusieurs passages lors d'une future commission. La partie disciplinaire n'est pas à jour : rajout de circulaires et de précisions. Il y a quelques passages illicites sur la partie discipline.

Une volonté de rajouter un passage sur les régimes de sorties et le fonctionnement des pastilles. Les élèves transportés seraient pastille rouge d'office, changement de pastille avec lettre des parents et signature du cahier sortie.

M^{me} Lasserre dit regretter l'absence de M^e Guérin, maire de Puy-L'évêque, elle souhaitait aborder le problème des parents qui déposeraient les élèves de façon anarchique.

M^{me} Domergue dit que la partie sur les régimes de sortie mérite d'être débattue avec d'autres parents d'élèves à partir de la rentrée.

Vote amendement de la mise aux normes juridiques du règlement intérieur du collège d'Olt : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

Demande de précisions sur la rédaction et le modèle du règlement intérieur par M^e Nicolier.

- Ventilation du BOP 141 :

M^{me} Ruamps explique qu'il y a un reliquat de 173 euros à ventiler. Elle propose de ventiler cette somme sur les manuels scolaires. Elle indique également que la somme allouée pour le BOP 141 n'a pas été encore notifiée pour 2022.

Vote de la ventilation du BOP 141 de 173 euros sur les manuels scolaire : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

- Ouverture et fermeture du collège :

Ouverture le 25 août 2022 et fermeture le 13 juillet.

- Décisions budgétaires modificatives :

Mme RUAMPS informe des DBM pour information qu'elle a effectué suite à des subventions du Département :

- 5131.50 € sur le programme d'équipement pour :

- achat de meubles pour le CDI (2191.96 €)
- fourniture de peinture et de matériaux pour la rénovation du couloir du 1er étage (2462.60 €)
- fourniture antirouille et démoussage préau (476.94 €)
 - 1520.55 € sur la FMAT (participation à hauteur de 50% pour l'achat du tracteur tondeuse)
 - 91.80 € sur le FCSH (participation à hauteur de 50% pour l'achat de matériel de cuisine)

Mme RUAMPS informe le CA de la volonté d'informatiser le passage à la cantine suite à l'obsolescence du logiciel de gestion des tickets GTI. Il y aurait un lien direct entre la cantine et Pronote. Concernant le coût, le fournisseur propose de tester le logiciel durant l'année 2022-23 pour un montant de 300€. L'achat du logiciel revient à 2000 euros.

M^{me} Lasserre demande qu'est-ce que comprend les 2000 euros. M^{me} Ruamps explique que cela comprend la licence annuelle, l'unité de gestion, l'écran mural pour la cuisine et la formation des personnels.

M^{me} Domergue demande des précisions pour les externes et si l'établissement prévoit l'utilisation de cartes. M^{me} Ruamps répond qu'il n'y aura plus de tickets, tout sera automatisé. Les élèves et personnels seront cochés dans le logiciel et crédités du repas. Il n'y aura pas de système de cartes.

M^{me} Carrière demande si le paiement de 300 euros aura lieu chaque année. La gestionnaire dit qu'il y aura un paiement de 420 euros chaque année mais plus d'achat de tickets.

Les dons :

Mme RUAMPS demande au CA d'accepter les dons de l'APE et FSE pour la sortie 6èmes aux grottes de Cognac :

- APE : 270 € (5€ / élèves)
- FSE : 135 € (2.5 € / déjà participé pour collègue au cinéma)

Vote de l'acceptation des dons: adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

- Contrats et conventions :

Mme RUAMPS demande au CA l'autorisation du cheffe d'établissement à signer les 2 conventions :

- Convention tripartite pour la mise à disposition de la salle du réfectoire pour l'Association Le temps des guitares »
- Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques avec la DGFIP

Possibilité pour les familles de payer par télépaiement depuis le portail Educonnect

Vote de l'autorisation au chef d'établissement à signer les conventions : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

- Attribution du logement de fonction :

Vote de l'attribution du logement de fonction pour nécessité absolue de service au chef d'établissement M^{me} Décembre-Bezaud : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

- Renouvellement des contrats AED :

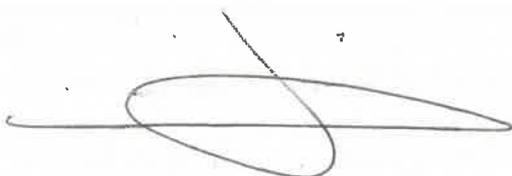
Vote de l'autorisation de renouvellement des contrats à hauteur de 2.50 ETP par le chef d'établissement : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

- Recrutement service civique :

Vote de l'autorisation du recrutement de 3 services civiques pour l'année 2022-23 par le chef d'établissement : adopté à l'unanimité (0 contre, 0 abstention, 18 pour).

- Pas de questions diverses.

A 19 h 16 l'ordre du jour est terminé.



PETIT Romane CPE.

